

Tous se souviennent qu'avant que le *Manhatttan* entreprenne son voyage, le ministère des Transports a exigé que de nombreuses améliorations soient apportées à ce navire, afin qu'il puisse affronter les glaces du Nord. On envisage de prendre les mêmes mesures à l'avenir, jusqu'à ce que le gouvernement puisse présenter son projet de loi sur les précautions à prendre en vue d'éviter la pollution.

Nous ne pouvons que féliciter le ministre des Transports (M. Jamieson) qui, lors de la conférence de Bruxelles, en novembre, a prôné la conclusion d'une entente internationale sur les mesures à prendre en vue de combattre la pollution. Malheureusement, cette entente n'a pu être conclue lors de la conférence internationale. Cependant, à la Chambre et ailleurs, le ministre, à plusieurs occasions, a répété que le gouvernement présenterait une loi à cet effet aussitôt que possible. Les fonctionnaires du ministère sont actuellement en train de travailler à l'élaboration de cette loi et, connaissant l'attitude du ministre à ce sujet, je suis certain que d'ici peu—peut-être avant la fin de cette session—une loi visant à établir des normes pour empêcher des incidents comme celui qui s'est produit récemment en Nouvelle-Écosse—il s'agit de l'affaire du *Arrow*—sera adoptée et que l'on pourra ainsi éviter cette pollution, que l'on craint tant et qui gâte les rivières et autres cours d'eau. L'honorable député ne s'attendait peut-être pas de recevoir une telle réponse, mais...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Le temps de parole de l'honorable secrétaire parlementaire est écoulé.

[Traduction]

LES PARCS NATIONAUX—DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC VU LA POLLUTION DU LAC ÉRIÉ

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, mercredi dernier j'ai posé la question suivante au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien):

Étant donné l'état déplorable du lac Érié et le besoin de restaurer l'environnement, en raison aussi du fait que les gens d'Ontario ne peuvent aller sur les grèves du lac Érié, le ministre voudrait-il envisager l'aménagement d'un parc national dans la région est de l'Érié?

Je saisis cette occasion d'insister sur l'urgence de l'affaire et d'entendre la réponse du ministre. La nécessité pour le gouvernement fédéral de prendre les mesures voulues se fonde sur deux impératifs. D'abord, afin d'être en mesure d'épurer les eaux du lac Érié. Je cite un passage tiré d'un article publié dans le *Canadian Churchman*, la publi-

cation nationale de l'Église anglicane du Canada.

Il n'est pas étonnant qu'à un moment donné, au cours de la dernière décennie, le lac Érié soit mort. Le plus grand lac d'eau douce du monde devient lentement un marécage envahi par les mauvaises herbes. L'eau près du rivage ne peut être bue ni utilisée en cuisine. Ni l'ébullition, ni le chlore ne peuvent venir à bout de la contamination.

L'autre impératif est que les centres industriels urbanisés de l'Ontario, avec les pressions démographiques qui s'exercent rapidement, n'ont pas de parcs nationaux suffisants. Il n'y a pas d'installations récréatives suffisantes pour le public, surtout pour les groupes dont le faible revenu ne leur permet pas d'aller en vacances dans les chalets du Nord. L'Ontario n'a que 12 milles carrés aménagés en parcs nationaux contre 7.9 dans l'Île-du-Prince-Édouard. M. John S. Jackson de l'Université Brock a rédigé une étude intitulée: «Recreational Development and Erie East Lakeshore» dans laquelle il discute le problème à fond; disant que le public se voit limité à un simple droit de passage alors que de vastes étendues de plages inutilisées sont à sa portée de chaque côté de la route. Certains intérêts privés ont été, paraît-il, jusqu'à ériger des barrières dans l'eau pour empêcher le public d'accéder aux plages comme il en a le droit le plus absolu. Ces renseignements me sont fournis par un mémoire présenté au caucus fédéral du Nouveau parti démocratique par l'Association for the Preservation of Erie Lakefront connue sous le sigle de APEEL.

J'adresse un pressant appel au gouvernement fédéral au nom de tous les Canadiens qui vivent dans la péninsule du Niagara pour régler le problème de la seule manière possible, c'est-à-dire en aménageant le parc national Érié-Est. Si le ministre accède à cette demande il aura la gratitude de tous les Canadiens de cette génération et de celles qui suivront et qui, grâce à lui, pourront bénéficier d'un meilleur mode de vie.

• (10.10 p.m.)

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, nous sommes tous d'accord avec l'appel lancé par le député de Greenwood (M. Brewin) tant sur ses principes que sur ses objectifs que nous partageons tous à l'égard de ce que mon honorable ami a décrit comme l'horrible pollution du lac Érié. Bien sûr, cela soulève certains problèmes. Comme le député le sait, le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario et les municipalités intéressées prennent des mesures pour lutter plus directement contre la pollution qu'en créant un parc national bien que je sois d'accord avec cette excellente suggestion.